

Les Châteaux Cathares

En Pays Cathare, notre randonnée équestre part de Cucugnan pour visiter à cheval les mythiques citadelles cathares : Quéribus, Peyrepertuse, Villerouge-Termenès, Termes... Cucugnan, village du Languedoc célébré par Alphonse Daudet dans les *Lettres de mon Moulin*, blotti au cœur des vignes et des oliviers, vit paisiblement parmi les hauts-reliefs rocheux. A la seule évocation de son nom, les odeurs de garrigue et les couleurs du midi éblouissent nos sens...

Territoire méconnu, les Hautes-Corbières sont un pays d'histoire, un pays authentique dont les sentiers flânent dans les vallons et s'élèvent sur les contreforts calcaires aux panoramas immenses, vastes étendues sauvages et inhabitées... Ici le temps s'oublie et l'âme rêve...

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée, à Cucugnan (Aude). Pour les cavaliers voyageant en train, un transfert est organisé entre la gare de Perpignan et Cucugnan (50 € A/R).

Descriptif



Programme



Jour 1 : accueil à la gare de Perpignan à 18h et transfert à Cucugnan. Ou arrivée directe à Cucugnan, auquel cas nous conseillons une arrivée dans la journée pour une visite du village, et du théâtre où est contée la fameuse histoire du Curé de Cucugnan d'Alphonse Daudet. Rendez-vous à 18h à la ferme équestre, présentation des chevaux, dîner et nuit dans nos hébergements insolites : roulottes anciennes ou yourtes.

Jour 2 : mise en selle à Cucugnan, nous traversons les pâturages d'hiver de nos chevaux et arrivons au pied de l'impressionnant château de Quéribus. L'après-midi, nous chevauchons sur les plateaux de Padern et dans les gorges du Verdoble. Dîner et nuit à Cucugnan.



Jour 3 : nous repartons sur le sentier cathare en direction du château de Peyrepertuse, qui fut au Moyen-Age la plus vaste forteresse d'Europe. Ce château a hérité de maints surnoms évocateurs : le Vaisseau de Pierre, la Citadelle du Vertige, la Carcassonne Céleste. Pique-nique au pied du château. Nous rejoignons le col de Laprès puis, à travers les chênes-verts, nous rejoignons la vallée du Verdoble. Notre journée s'achève par quelques joyeux galops sur les pistes forestières du Bac de la Serre.

Jour 4 : nous empruntons le sentier cathare vers l'est. Nous traversons les étroites gorges du Grau de Padern et, au détour du chemin, s'ouvre devant nous une vue formidable sur la plaine de Tuchan surmontée du château d'Aguilar (le château de l'aigle). Dans cette région viticole sont élaborés les grands vins de Fitou, Corbières et Rivesaltes. Nuit au gîte Saint-Roch, ancienne bergerie joliment rénovée. Depuis la terrasse, nous jouissons d'une vue extraordinaire.

Jour 5 : nous quittons les cultures pour nous enfoncer dans le massif des Hautes-Corbières par de jolis sentiers à travers la montagne. Nous descendons vers le plan d'eau de Maisons pour le pique-nique. Nous remontons sur le plateau de Lacamp où chevaux et moutons sont élevés en liberté sur des centaines d'hectares. Quelques bons galops pour rejoindre le gîte du Torgan pour le diner et la nuit.

Jour 6 : depuis le roc de Golta, nous nous dirigeons plein sud vers le col de Couize. A l'horizon se dessine le mont-Canigou et, devant lui, la citadelle de Queribus au pied de laquelle nous serons ce soir. Nous longeons le mont Tauch dans la vallée du Torgan. Depuis le col de Boussac, nous admirons au loin le pech de Bugarach et la crête dentelée de Peyrepertuse. Retour à Cucugnan pour la dernière nuit à la ferme équestre.

Jour 7 : après le petit-déjeuner, fin du séjour. Départ en véhicule personnel ou transfert à la gare de Perpignan.



Départ	Retour	Prix
18.04.2026	24.04.2026	965 €
14.06.2026	20.06.2026	965 €
11.10.2026	11.10.2026	965 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
7	5	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante, nuits en maisons d'hôtes et hôtels d'altitude en chambres doubles ou individuelles moyennant supplément. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance. Certaines étapes peuvent être éventuellement réalisées en autonomie complète, avec un cheval ou une mule de bât.

Bagages

Sac de voyage souple, éviter les valises rigides. Paquetage conseillé : sac de couchage ou drap-sac (couvertures fournies), 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Climat

A Cucugnan, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont : avril 9-18°, mai 13-22°, octobre 13-21°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, tous les hébergements en gîtes, tous les repas durant la randonnée.

Le prix ne comprend pas l'acheminement dans l'Aude, les transferts A/R entre la gare de Perpignan et Cucugnan (50 € A/R), l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Il est possible d'avoir des chambres individuelles pour 4 nuits, selon les disponibilités, moyennant un supplément de 25 € par nuit, à régler sur place.

Le prix est établi sur la base d'un nombre minimal de 2 cavaliers.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, que chaque cavalier laisse un pourboire de l'ordre de 10 à 20 € par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Le poids maximum pour cette randonnée est de 90 kg.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers étant déjà assurés (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Mutuaide Assistance dont la prime est de 4% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification et l'unique tour-opérateur équestre.

